

**CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU SUR  
LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA PRÉSERVATION DE L'OCÉAN**

Bruxelles, 19 février 2019

Madame Marie Christine Marghem, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable

Monsieur Philippe De Backer, ministre de la Mer du Nord

Mesdames et Messieurs les ministres

Mesdames et Messieurs les délégués

---

Vous m'avez fait l'honneur de pouvoir m'adresser à vous au nom du Chili, en notre qualité de prochaine présidence de la COP25.

Comme vous le savez certainement, depuis des années, mon pays promeut activement le lien entre océan et climat.

Suite aux débats auxquels nous avons participé aujourd'hui, cette idée devient une évidence, plus incontestable que jamais auparavant. Il est donc urgent d'agir ensemble pour empêcher que les changements climatiques ne causent de nouveaux dégâts à l'océan.

Pendant de longues années, en tant que communauté internationale, nous n'avons pas été en mesure de produire les instruments adéquats pour parvenir à relever ce défi. L'accord de Paris a ouvert une voie pour aborder le problème, en reconnaissant l'importance de l'océan dans la réponse globale que nous devons apporter au changement climatique.

Il est utile de rappeler que de nombreux pays ont spontanément inclus l'océan, en préparation de la COP21, dans leurs contributions déterminées au niveau national (INDCs), reconnaissant ainsi, avant même l'adoption de l'accord de Paris en 2015, que l'action pour le climat et la protection de l'océan devaient aller de pair.

La biodiversité, la pêche, le transport maritime, l'énergie, et bien d'autres facteurs ont un impact majeur sur la santé de l'océan. C'est un problème que nous ne pouvons ignorer et que nous devons impérativement aborder ensemble.

L'océan est un immense écosystème, le plus grand de la planète, et pourtant c'est celui que nous connaissons le moins. Comme plusieurs intervenants nous l'ont rappelé aujourd'hui, le rapport spécial du GIEC<sup>1</sup> sur l'océan et la cryosphère<sup>2</sup> sera publié dans le courant de l'année 2019, ce qui nous permettra d'élargir notre

---

<sup>1</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

<sup>2</sup> Terme désignant collectivement les portions de la surface de la Terre où l'eau est présente à l'état solide. Elle inclut les banquises, les lacs et rivières gelés, les régions couvertes de neige, les glaciers, les calottes polaires et les sols gelés, de façon temporaire ou permanente.

champ de compréhension de la question, en soulevant l'ampleur des dégâts déjà causés et ceux qui peuvent encore advenir, ainsi que ce que nous devons entreprendre pour éviter ou minimiser leurs effets négatifs.

Nous avons entendu aujourd'hui quelques-unes des options possibles qui s'offrent à nous, avec un sentiment partagé d'urgence, tout à fait transversal.

L'océan est touché par le changement climatique, mais il peut également s'avérer une source de solutions. Un des défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui est la façon dont nous - gouvernements - travaillons en vase clos lorsque nous discutons de l'océan.

La biodiversité, la conservation grâce aux zones marines protégées, la pêche, l'acidification, le carbone bleu<sup>3</sup>, l'élévation du niveau de la mer, ainsi que les problématiques polaires, sont toutes étroitement liées. Et pourtant, ces questions relèvent de différents forums multilatéraux qui ne tiennent souvent pas suffisamment compte les uns des autres.

Cependant, le changement climatique affecte toutes ces interactions, comme nous l'avons discuté aujourd'hui. Nous savons que la tâche n'est pas facile, et nous devons nous montrer prudents

---

<sup>3</sup> C'est-à-dire l'aptitude des habitats marins à capturer et à stocker le dioxyde de carbone.

pour éviter d'éventuelles confusions ou interférences dans les négociations en cours, comme celle portant sur la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (BBNJ) ou la mise en œuvre des programmes actuels de conservation, tel que l'objectif de développement durable n°14<sup>4</sup> ou les organisations régionales de gestion de la pêche.

Cependant, dans le cadre de la COP, nous devons être en mesure de faire avancer des idées susceptibles de recueillir de larges accords et aborder des questions telles que :

- le besoin d'accroître les connaissances par le biais de la science et de nouveaux financements ;
- la coordination entre les forums multilatéraux. L'océan est un système dont l'unicité n'est pas suffisamment reconnue dans nos différents échanges multilatéraux. Nous devons donc nous efforcer de mettre en place de meilleurs mécanismes de coordination. La lutte contre le changement climatique sera plus efficace si nous l'abordons de manière coordonnée ;
- des processus spécifiques pour faciliter l'inclusion de l'océan dans les contributions déterminées au niveau national (NDCs). Comme je l'ai indiqué, en préparation de la COP21, de nombreuses parties de la Convention avaient déjà inclus l'océan dans leur INDCs. Il est très important que nous comprenions mieux comment l'adaptation et la mitigation agissent dans l'océan, comment nous pouvons mieux relever

---

<sup>4</sup> Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

ce défi et ce que nous pouvons faire ensemble pour aligner la conservation de l'océan sur nos objectifs à long terme de l'accord de Paris.

D'un point de vue géographique, le Chili est un pays long et étroit, avec plus de 4000 kilomètres de côtes. Nous faisons face à l'océan d'une manière qui définit notre présent et détermine notre avenir. Et nous ne sommes pas les seuls ! De nombreux pays possèdent des territoires marins plus vastes que leur territoire terrestre.

L'océan est de plus en plus essentiel au bien-être de l'humanité en général, puisqu'il contribue à réguler le climat. Négliger sa protection représente donc une source de menaces graves, allant de la sécurité alimentaire à la perte de biodiversité et à l'élévation du niveau de la mer, qui menace l'existence même de nombreux petits États insulaires et de communautés côtières.

Le Chili est parfaitement conscient que le changement climatique affecte de multiples interactions et nous considérons qu'il est impératif d'inclure l'océan dans les discussions qui auront lieu lors de la COP25 ... et bien au-delà.

C'est déjà dans cet esprit que nous avons lancé la déclaration « *Because the Ocean* » avec Monaco et 38 autres pays qui s'y sont associé depuis. Cette initiative a vu le jour en même temps que l'accord de Paris, puis a été réaffirmée un an plus tard, dans une deuxième déclaration « *Because the Ocean* » qui faisait plus

spécifiquement référence aux NDCs, en tant qu'instruments de lutte contre les effets négatifs du changement climatique sur l'océan.

Nous avons organisé au Chili l'année dernière deux ateliers pour étudier la manière d'intégrer l'océan dans les NDCs, à l'échelle nationale et latino-américaine et nous nous réjouissons de participer aux prochains ateliers qui seront tenus cette année, à Madrid et aux Fidji, en préparation de la COP25.

Nous souhaitons donc rouvrir ces discussions à la prochaine COP au Chili, à un moment où nous serons encore plus éclairés par la science et, en particulier, par les conclusions du rapport spécial du GIEC sur l'océan et la cryosphère.

En assumant l'année prochaine la présidence de la COP 25, le Chili est déterminé à promouvoir l'obtention de résultats ambitieux et concrets, dans un esprit d'ouverture et de promotion constructive de convergences, permettant d'atteindre des accords fondamentaux entre les parties.

Je tiens finalement à remercier le gouvernement belge d'avoir organisé cette conférence, qui représente une étape préparatoire importante dans la perspective de la prochaine COP, à laquelle vous serez, toutes et tous, les bienvenus à Santiago.

Je vous remercie.